

6 juin 2016

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HUGUES**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Hugues, tenue le six (6) juin 2016 à la salle municipale située au 390, rue Notre-Dame, Saint-Hugues.

Sont présents: mesdames les conseillères et messieurs les conseillers:

Vicky Lessard, René Martin, Simon Valcourt, Michel Bastien, Ginette Daviau et Michaël Bernier, tous membres du conseil, formant quorum, sous la présidence du maire, Monsieur Richard Veilleux.

Madame Carole Thibeault, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

À vingt heures (20h), Monsieur Richard Veilleux, maire, procède à l'ouverture de la séance du conseil.

16-06-102

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM :**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**
  - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2016;
- 4. TRÉSORERIE :**
  - 4.1 Adoption des comptes à payer 2016-05-26;
  - 4.2 Loisirs de Saint-Hugues Inc. – Versement du budget annuel;
  - 4.3 Travaux de resurfaçage en enrobé tiède d'une partie de la Route du Moulin – Mandat à la firme « Pavages Maska Inc. »;
  - 4.4 Travaux de resurfaçage en enrobé tiède d'une partie de la Route du Moulin – Contrôle de la qualité - Mandat à la firme « Englobe Corp. »;
  - 4.5 Projet parc école « Grimporama » - Mandat à la firme « Équipements Récréatifs Jambette Inc. » - Achat du module et autres équipements;
  - 4.6 Projet parc école « Grimporama » - Mandat à la firme « Le groupe Sport-Inter plus » - Achat de gradins;
  - 4.7 Vente de l'immeuble du 508, rue Notre-Dame;
  - 4.8 Sel de déglacage saison 2016-2017 – Mandat à la firme « Sel Warwick Inc. ».
- 5. ADMINISTRATION :**
  - 5.1 Avis de motion – Règlement 228-2-16 relatif aux animaux;
  - 5.2 Dépôt – Rapport de l'inspecteur;
  - 5.3 Congrès de la FQM – Inscription(s);
  - 5.4 Dépôt – Bilan annuel de la qualité de l'eau potable 2015;
  - 5.5 Politique de la famille – Mise à jour – Approbation du projet.
- 6. VOIRIE :**
  - 6.1 Rechargement des accotements Route Valcourt;
  - 6.2 Remplacement du transfo – Station de pompage;
  - 6.3 Fourniture et installation d'un interrupteur et d'une prise 60A – Station de pompage;
  - 6.4 Réparation équipements de déneigement – Camion inter – Mandat à la firme Tenco inc.
- 7. URBANISME :**
  - 7.1 Demande de dérogation mineure – Dossier 16-01;
- 8. REQUÊTES DIVERSES :**
  - 8.1 Feu de la Saint-Jean & feu lors de la fête du Camp de jour - Autorisations;
  - 8.2 Feux d'artifice – Fête des enfants – Autorisation;
  - 8.3 Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées – 15 juin 2016 – Proclamation.
- 9. DEMANDES DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**

6 juin 2016

- 9.1 Entente intermunicipale pour la fourniture de service de protection incendie prévoyant la constitution d'une régie intermunicipale – Municipalités de Saint-Hugues et Saint-Barnabé-Sud;
- 9.2 Engagement de Monsieur Philippe Caplette à titre de pompier volontaire;
- 9.3 Démission d'un pompier – Vincent Giard;
- 9.4 Démission d'un pompier – Ghislain L'Heureux;
- 9.5 Démission d'un pompier – William Desnoyers.

**10. IMMEUBLES :**

Aucun point

**11. VARIA :**

**12. PÉRIODE DE QUESTIONS (30 MINUTES) :**

**13. LEVÉE DE LA SÉANCE :**

Il est proposé par la conseillère Ginette Daviau, appuyé par la conseillère Vicky Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit adopté en reportant les points 4.6, 6.2 et 6.3 à une session ultérieure et en laissant le varia ouvert.

ADOPTÉE

**16-06-103**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MAI 2016**

Il est proposé par le conseiller Simon Valcourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2016 tel qu'il a été déposé.

ADOPTÉE

**16-06-104**

**ADOPTION DES COMPTES À PAYER 2016-05-26**

Les membres du conseil ont tous reçu une copie du bordereau numéro 2016-05-26 des comptes payés et à payer au montant de 109 044,81\$ pour le mois de mai 2016, ainsi que les salaires versés pour le mois d'avril 2016 au montant de 31 940,05\$.

Il est proposé par le conseiller Michel Bastien et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les comptes payés et à payer totalisant 140 984,86\$.

ADOPTÉE

**16-06-105**

**LOISIRS DE SAINT-HUGUES INC. – VERSEMENT DU BUDGET ANNUEL**

Il est proposé par le conseiller Michel Bastien, appuyé par le conseiller Michaël Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de remettre le budget annuel aux Loisirs de Saint-Hugues Inc., soit la somme de 5 000\$.

ADOPTÉE

**16-06-106**

**TRAVAUX DE RESURFAÇAGE EN ENROBÉ TIÈDE D'UNE PARTIE DE LA ROUTE DU MOULIN – MANDAT À LA FIRME « PAVAGES MASKA INC. »**

Considérant l'appel d'offres transmis sur le site du SEAO en date du 6 avril 2016 pour les travaux de resurfaçage en enrobé tiède d'une partie de la route du Moulin;

Considérant que trois soumissions ont été reçues à la suite de cet appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu à 11h, le 2 mai 2016, en présence de la directrice générale, de la directrice générale adjointe, de la réceptionniste, de l'inspecteur en voirie, de l'ingénieur de la MRC et de 3 soumissionnaires, et dont voici les résultats (taxes incluses) :

SOUSSIONNAIRE	PRIX SOUSSIONNÉ
---------------	-----------------

6 juin 2016

	<b>(taxes incluses)</b>
Pavages Maska inc.	298 408,39\$
Eurovia Québec Construction Inc.	331 446,62\$
Construction Bau-Val Inc.	407 367,21\$

Considérant les recommandations de l'ingénieur de la MRC des Maskoutains;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Simon Valcourt, appuyé par le conseiller René Martin et résolu à la l'unanimité des conseillers présents,

De retenir les services de Pavages Maska inc., le plus bas soumissionnaire conforme, pour le resurfaçage en enrobé tiède d'une partie de la Route du Moulin.

ADOPTÉE

16-06-107

**TRAVAUX DE RESURFAÇAGE EN ENROBÉ TIÈDE D'UNE PARTIE DE LA ROUTE DU MOULIN – CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX – MANDAT À LA FIRME « ENGLOBE CORP. »**

Suite à la demande de soumissions pour le contrôle de la qualité des matériaux dans le cadre des travaux de resurfaçage en enrobé tiède d'une partie de la Route du Moulin, 2 entreprises ont déposé leur offre et dont voici les résultats :

<b>SOUSSIONNAIRE</b>	<b>PRIX SOUSSIONNÉ (taxes incluses)</b>
Englobe Corp.	2 926,11\$
Laboratoires de la Montérégie	3 223,90\$

Il est proposé par le conseiller René Martin, appuyé par le conseiller Michaël Bernier et résolu à la l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat à la firme « Englobe Corp. », le plus bas soumissionnaire conforme.

ADOPTÉE

16-06-108

**PROJET PARC ÉCOLE « GRIMPORAMA » - MANDAT À LA FIRME « EQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS JAMBETTE INC. » - ACHAT DU MODULE ET AUTRES ÉQUIPEMENTS**

Considérant que dans le cadre du projet du parc école « Grimporama », la municipalité a déposé une demande d'aide financière au Fonds du Pacte rural maskoutain;

Considérant qu'à la suite de l'annonce positive de la MRC des Maskoutains, un appel d'offres a été transmis à quatre entreprises;

Considérant que deux soumissions ont été reçues à la suite de cet appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu à 11h05, le 2 mai 2016, en présence de la directrice générale, de la directrice générale adjointe, de la coordonnatrice des loisirs et d'un soumissionnaire, et dont voici les résultats (avant taxes):

<b>SOUSSIONNAIRE</b>	<b>PRIX SOUSSIONNÉ (avant taxes)</b>
Équipements récréatifs Jambette Inc.	32 690,00\$
Atelier Go-Élan inc.	43 043,41\$

En conséquence, il est proposé par le conseiller Michaël Bernier, appuyé par le conseiller René Martin et résolu à la l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le contrat à la firme « Equipements récréatifs Jambette Inc. », le plus bas soumissionnaire conforme.

ADOPTÉE

**PROJET PARC ÉCOLE « GRIMPORAMA » - MANDAT À LA**

6 juin 2016

**FIRME « LE GROUPE SPORT-INTER PLUS » - ACHAT DE GRADINS**

Des informations supplémentaires étant nécessaires, ce point est reporté à une session ultérieure.

16-06-109

**VENTE DE L'IMMEUBLE DU 508, RUE NOTRE-DAME**

Considérant qu'à la suite de la mise en vente de l'immeuble du 508, rue Notre-Dame, Saint-Hugues, une seule soumission a été reçue en date du 28 avril 2016 et dont l'ouverture a eu lieu à 9h30, le 6 juin 2016, en présence de la directrice générale, de la directrice générale adjointe et de la réceptionniste;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Vicky Lessard, appuyé par le conseiller Michaël Bernier et résolu à la majorité des conseillers présents :

D'accepter l'offre de Monsieur Martin Gélinas, soit la somme de 60 000\$, pour l'acquisition de l'immeuble situé au 508 rue Notre-Dame à Saint-Hugues;

Que l'immeuble est vendu sans aucune garantie légale et aux risques et péril dudit soumissionnaire;

Que la municipalité fournira un certificat de localisation;

Que la municipalité ne fournira aucun titre de propriété autre que ceux qui sont déjà en sa possession;

Que tous les frais concernant cette vente, que ce soit: arpenteur, notaire et/ ou autres frais de professionnels encourus par le présent acquéreur seront à la charge exclusive de celui-ci;

Que le prix de vente est payable lors de la signature du contrat notarié qui doit être fait au plus tard dans les soixante (60) jours suivant l'acceptation de l'offre par résolution du conseil de la municipalité.

ADOPTÉE

16-06-110

**SEL DE DÉGLAÇAGE SAISON 2016-2017 – MANDAT À LA FIRME « SEL WARWICK INC. »**

Considérant que suite à l'appel d'offres pour le sel de déglacage transmis en date du 19 mai 2016, quatre soumissions ont été reçues dont l'ouverture a eu lieu à 11h le 2 juin 2016, en présence de la directrice générale, de la réceptionniste et de la coordonnatrice des loisirs et dont voici les résultats (excluant les taxes) :

NOM	SEL (taxes en sus)
Technologie de Dégivrage Cargill	103,98\$/t.m.
Compass Minerals Canada Corp.	106,47\$/t.m.
SEBCI	89,75\$/t.m.
Sel Warwick Inc.	88,27\$/t.m.

En conséquence, il est proposé par le conseiller René Martin, appuyé par le conseiller Michaël Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de la firme «Sel Warwick Inc.», le plus bas soumissionnaire conforme, pour la fourniture de sel de déglacage, pour la saison 2016-2017.

ADOPTÉE

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 228-2-16 RELATIF AUX ANIMAUX**

Avis de motion est donné par la conseillère Ginette Daviau qu'elle présentera pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil, le règlement numéro 228-2-16 remplaçant le règlement numéro 228-1-12 relatif aux animaux.

6 juin 2016

Afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du règlement sera remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents.

#### **DÉPÔT – RAPPORT DE L'INSPECTEUR**

La directrice générale dépose, auprès des membres du Conseil municipal, le rapport émis par Monsieur Mathieu Brunelle Descheneaux, inspecteur en bâtiment, ainsi que la liste des permis pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 mai 2016.

16-06-111

#### **CONGRÈS DE LA FQM – INSCRIPTION(S)**

Le congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) se tiendra du 29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2016.

Il est proposé par le conseiller René Martin, appuyé par la conseillère Vicky Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser l'inscription des membres du conseil intéressés à participer à cette activité et de rembourser les frais de déplacement, conformément à la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

#### **DÉPÔT – BILAN ANNUEL DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE 2015**

Conformément à l'article 53.3 du *Règlement sur la qualité de l'eau potable*, la directrice générale dépose auprès des membres du conseil municipal le bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015. Le document peut être consulté à la Mairie aux heures régulières d'ouverture ainsi que sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : [www.saint-hugues.com](http://www.saint-hugues.com)

16-06-112

#### **POLITIQUE DE LA FAMILLE – MISE À JOUR – APPROBATION DU PROJET**

Considérant la *Politique de la famille* de la MRC des Maskoutains adoptée le 13 juin 2007, dont la municipalité de Saint-Hugues en faisait partie de façon intégrante;

Considérant que cette politique a été mise à jour au cours de l'année 2016, et que la municipalité de Saint-Hugues participe à ce projet conjointement avec la MRC, par la production de sa propre Politique de la famille et plan d'action;

Considérant que la MRC ainsi que toutes les municipalités participantes à ce projet ont reçu respectivement un soutien financier et technique par le ministère de la Famille et des aînés pour permettre la réalisation de ce projet;

Considérant que la nouvelle politique de la municipalité Saint-Hugues et le plan d'action qui l'accompagne ont été soumis au comité responsable de sa mise à jour en date du 6 avril 2016 pour une recommandation favorable à une approbation préliminaire;

Considérant que la municipalité a tenu une consultation publique, en conformité avec l'entente, sous la forme la plus efficace possible et selon les moyens dont elle dispose;

Considérant que le plan d'action sera soumis pour analyse au projet EIS, l'évaluation des impacts sur la santé et que des suggestions de bonifications du plan d'action seront transmises à la municipalité;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Ginette Daviau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'approuver le projet de Politique de la famille et son plan d'action révisé de la municipalité de Saint-Hugues aux fins de consultation publique et d'analyse de l'évaluation des impacts sur la santé (EIS).

6 juin 2016

ADOPTÉE

**16-06-113**

**RECHARGEMENT DES ACCOTEMENTS ROUTE VALCOURT**

Considérant que selon les recommandations de l'inspecteur en voirie, il s'avère nécessaire de procéder au rechargement des accotements de la route Valcourt afin de préserver l'état de la chaussée;

Considérant que la firme « Pavages Maska Inc. » procède actuellement à des travaux de pavage sur le territoire de la municipalité;

Considérant qu'une demande de soumission a été transmise à la firme « Pavages Maska Inc. » pour le rechargement des accotements de la route Valcourt sur une longueur approximative de 3 500 m. l.

En conséquence, il est proposé par le conseiller Simon Valcourt, appuyé par le conseiller Michaël Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le mandat à la firme « Pavages Maska Inc. » selon les termes de l'offre datée du 31 mai 2016.

ADOPTÉE

**REMPLACEMENT DU TRANSFO – STATION DE POMPAGE**

Des informations supplémentaires étant nécessaires, ce point est reporté à une session ultérieure.

**FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN INTERRUPTEUR ET D'UNE PRISE 60A – STATION DE POMPAGE**

Des informations supplémentaires étant nécessaires, ce point est reporté à une session ultérieure.

**16-06-114**

**RÉPARATION ÉQUIPEMENTS DE DÉNEIGEMENT – CAMION INTER – MANDAT À LA FIRME TENCO INC.**

Considérant que des travaux majeurs doivent être effectués pour la remise en état des équipements de déneigement du camion inter 2010;

Considérant la soumission reçue de la firme Tenco inc., datée du 25 mai 2016;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Michel Bastien, appuyé par le conseiller Simon Valcourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de la firme Tenco inc. pour la remise en état des équipements du camion de déneigement inter.

ADOPTÉE

**16-06-115**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – DOSSIER 16-01**

Considérant qu'une demande de dérogation mineure a été déposée, pour étude, auprès du Comité consultatif d'urbanisme, en date du 20 avril 2016;

Considérant que cette demande # 16-01 est relative à un projet d'agrandissement sur la propriété sise au 798, rang Bourchemin Est, lot numéro 2 707 556.

Considérant que la demande consiste à ce que cet agrandissement soit de 2,44 mètres (8 pieds) en cour avant et qu'actuellement, une portion de l'implantation de la résidence est déjà dérogoire.

Considérant qu'en vertu de la grille des usages principaux et des normes du règlement de zonage no 269-06, une marge de recul avant de 10 mètres est prévue pour la zone 503;

Considérant que cette demande de dérogation est considérée comme majeure par les membres du conseil;

6 juin 2016

En conséquence il est proposé par le conseiller Michel Bastien et résolu à la majorité des conseillers présents de refuser la présente demande.

ADOPTÉE

16-06-116

**FEU DE LA SAINT-JEAN & FEU LORS DE LA FÊTE DU CAMP DE JOUR – AUTORISATIONS**

Considérant que la soirée annuelle du camp de jour se tiendra le 15 juillet prochain;

Considérant que dans le cadre de cette activité les responsables prévoient faire un feu de camp avec les jeunes du camp de jour;

Considérant également que des festivités auront lieu le 24 juin prochain, dans le cadre de la Fête Nationale du Québec et qu'à cette occasion il y aura un feu de joie sur le terrain situé à l'arrière du terrain de balles;

Considérant que la réglementation en vigueur concernant les feux à ciel ouvert interdit la tenue de ce genre d'activités dans le noyau villageois;

En conséquence, il est proposé par le conseiller René Martin, appuyé par la conseillère Vicky Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- D'autoriser la tenue de ces activités et de donner une dérogation afin qu'elles puissent avoir lieu dans le noyau villageois;
- D'autoriser le service incendie à être présent sur les lieux.

ADOPTÉE

16-06-117

**FEUX D'ARTIFICE – FÊTE DES ENFANTS – AUTORISATION**

Considérant que le 11 août 2016 se tiendra la « Fête des enfants » sur le site du terrain de balles situé sur la rue Saint-Germain;

Considérant que dans le cadre de cette activité, il y aura production de feux d'artifice;

Considérant que la réglementation en vigueur concernant la production de feux d'artifice interdit la tenue de cette activité dans le noyau villageois;

Considérant que la municipalité, en collaboration avec « Les Loisirs St-Hugues inc. », a donné le mandat à monsieur K. Niquette pour la planification et la production des feux d'artifice;

Considérant l'importance de détenir une couverture d'assurance pour ce type d'activité;

En conséquence, il est proposé par le conseiller René Martin, appuyé par la conseillère Ginette Daviau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- D'autoriser la tenue de cette activité et de donner une dérogation afin qu'elle puisse avoir lieu sur le terrain situé à l'arrière du terrain de balles dans le noyau villageois;
- D'autoriser le service incendie à être présent sur les lieux;
- De transmettre, à la MMQ, la présente résolution ainsi que les coordonnées de la personne qui a été mandatée comme responsable de l'activité, afin que celle-ci soit assurée pour cet événement, à même le contrat d'assurance municipale par la MMQ.

ADOPTÉE

16-06-118

**JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂGÉES – 15 JUIN 2016 – PROCLAMATION**

6 juin 2016

Considérant que la *Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées* a pour but de sensibiliser l'opinion publique sur un phénomène inacceptable et tabou dans notre société, soit la maltraitance des personnes âgées;

Considérant que les victimes aînées, en majorité des femmes, sont plus vulnérables et incapables de se défendre ou de réagir;

Considérant qu'il y a lieu de sensibiliser la population à cette réalité;

En conséquence, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De proclamer la journée du 15 juin 2016 comme étant la *Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées* afin de sensibiliser toute la population.

ADOPTÉE

16-06-119

**ENTENTE INTERMUNICIPALE POUR LA FOURNITURE DE SERVICE DE PROTECTION INCENDIE PRÉVOYANT LA CONSTITUTION D'UNE RÉGIE INTERMUNICIPALE – MUNICIPALITÉS DE SAINT-HUGUES ET DE SAINT-BARNABÉ- SUD**

Considérant que par résolution, les municipalités ont amorcé en 2014 une mise en commun de leur service de protection incendie notamment par le partage de leurs ressources humaines;

Considérant que les discussions se sont poursuivies et que les municipalités en sont venues à la conclusion qu'il serait souhaitable de créer une régie intermunicipale à cette fin;

En conséquence il est proposé par la conseillère Ginette Daviau et résolu à la majorité des conseillers présents :

Que les parties conviennent de s'adresser au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) pour procéder à la création d'une régie intermunicipale aux conditions décrites à l'entente jointe en Annexe A;

D'autoriser le maire, monsieur Richard Veilleux, ou en son absence le maire suppléant, monsieur Simon Valcourt et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Carole Thibeault, à signer l'entente intermunicipale pour la fourniture de service de protection incendie prévoyant la constitution d'une régie intermunicipale pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE

16-06-120

**ENGAGEMENT DE MONSIEUR PHILIPPE CAPLETTE À TITRE DE POMPIER VOLONTAIRE**

Il est proposé par la conseillère Vicky Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'engagement de Monsieur Philippe Caplette, à titre de pompier volontaire (poste de combattant) soumis aux termes et conditions stipulés au document intitulé *Conditions de travail des pompiers volontaires de la Municipalité de Saint-Hugues* et à ses amendements;

ADOPTÉE

16-06-121

**DÉMISSION D'UN POMPIER – VINCENT GIARD**

Il est proposé par la conseillère Vicky Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter la démission de Monsieur Vincent Giard qui était à l'emploi de la Municipalité à titre de pompier volontaire depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2004.

Une lettre de remerciements sera transmise à M. Giard pour son implication au sein du service au cours de ces années.

ADOPTÉE

16-06-122

**DÉMISSION D'UN POMPIER – GHISLAIN L'HEUREUX**



6 juin 2016

Il est proposé par la conseillère Vicky Lessard, appuyé par la conseillère Ginette Daviau et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter la démission de Monsieur Ghislain L'Heureux qui était à l'emploi de la Municipalité à titre de pompier volontaire depuis le 26 novembre 2014.

ADOPTÉE

16-06-123

**DÉMISSION D'UN POMPIER – WILLIAM DESNOYERS**

Il est proposé par la conseillère Vicky Lessard, appuyé par le conseiller René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter la démission de Monsieur William Desnoyers qui était à l'emploi de la Municipalité à titre de pompier volontaire depuis le 8 septembre 2014.

Une lettre de remerciements sera transmise à M. Desnoyers pour son implication au sein du service au cours de ces années.

ADOPTÉE

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes.

16-06-124

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

À vingt et une heure quinze (21h15), il est proposé par la conseillère Ginette Daviau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de clore la présente séance.

ADOPTÉE

Signé à Saint-Hugues, ce ( ) jour de \_\_\_\_\_ 2016.

\_\_\_\_\_  
Richard Veilleux, maire

\_\_\_\_\_  
Carole Thibeault, directrice général  
et secrétaire-trésorière